

LYON

Rédacteur en chef
DENIS BRACK

BUREAUX

32, Rue de l'Arbre-Sec

LE REFUSÉ

LYON

Directeur
JULES FRANTZ

BUREAUX

32, rue de l'Arbre-Sec

ABONNEMENTS: 3 mois, 2 fr.; — 6 mois, 3 fr. 50; — Un an, 6 fr.

BUREAUX DE VENTE A LYON: Aux Bureaux des Journaux, 34, rue Tupin. — A PARIS: Chez MADRE, rue du Croissant et chez tous les Libraires de Paris et des Départements.

Au dernier moment nous nous voyons obligés de renvoyer à notre prochain numéro la suite des DRAMES DE LYON (JOURNÉES D'AVRIL).

Nous remplaçons ce feuilleton par un récit qui emprunte son principal intérêt aux événements du jour :

UN PROCÈS DE FRANC-MACONNERIE EN ESPAGNE

Dans notre dernier numéro, en insérant l'ov-dre d'érou de notre ami Jules Frantz, nous avons ajouté cette réflexion :

« Fait extraordinaire, M. Jules Frantz a été forcé de se constituer prisonnier avant d'avoir reçu la signification de son jugement. »

Mais depuis, on nous a formellement affirmé que l'exécution des jugements rendus contradictoirement ne doit être précédée d'aucune signification.

Loyauté avant tout!

La Rédaction.

A NOS LECTEURS

Le prophète Jonas séjourna trois jours dans le ventre de la baleine!... En voilà huit que notre ami Jules Frantz git dans les entrailles de Saint-Joseph!...

Comme le cerf altéré soupire vers les fraîches fontaines, et le fidèle ramier vers sa tendre compagne,

Comme M. de Bonald soupire vers le règne de l'ultramontanisme, et la Franc-Maçonnerie vers le triomphe des droits éternels du genre humain,

Comme nos Grands journaux soupirent vers de plantureuses annonces, nos Petits vers le succès du Refusé, et le Refusé vers son cautionnement,

Ainsi, notre ami soupire vers toi, ô Liberté!...

Prions pour le pauvre prisonnier!

La Rédaction.

RELEVONS LE GANT!

Il se publie en ce moment des livres odieux dont le but est de réhabiliter toutes les abominations dont la raison triomphante avait fait justice. Il va être de bon ton tout à l'heure de défendre l'inquisition, les supplices des sorciers, etc., etc.

A la tête d'un ouvrage, dans lequel toutes les horreurs inquisitoriales trouvent un avocat et un apologiste, nous lisons une lettre, et, dans cette lettre, le passage suivant :

Il sort déjà de toutes ces choses (les tables tournantes, les manifestations spirites, etc.) de merveilleuses leçons. Il en sort, en effet, la justification de l'Evangile et de la foi, la glorification prochaine de tout le passé de la véritable Eglise, et même de ce moyen-âge, si calomnié, si gratuitement doté de tant de ténèbres; voilà des faits d'une nature tout à fait étrange qui viennent de venger des accusations de crédulité superstitieuse.

Voilà ce que pensent, disent, veulent et préparent les galvaniseurs des siècles morts, même les plus modérés d'entre eux, ceux qui ont été plus ou moins mis à l'index comme libéraux!

Récemment, il en est un qui me disait, avec toute l'autorité que lui donne une position éminente, que les chemins de fer avaient été inventés en punition de nos péchés!

Et la civilisation se laisse faire! et le siècle se laisse faire! et l'esprit humain se laisse faire! et le virus du moyen-âge va de la sorte, s'inoculant, au grand soleil, dans toutes les parties du corps social! et les braves, les jeunes, les vigoureux, ne se dressent pas pour combattre ce hideux fantôme du passé!... non, il n'est pas possible que cette indifférence tienne plus longtemps les âmes endormies!...

Jeunes hommes de France! il y a un siècle, d'un bout à l'autre de l'Europe, la Raison relevait le gant jeté au monde par la Déraison. Voltaire était dans sa gloire. Diderot et d'Alembert lançaient les premiers cahiers de l'Encyclopédie. Montesquieu publiait l'Esprit des lois. Rousseau et Condillac imprimaient leurs principales œuvres. Buffon transformait, au point de vue de la philosophie, les sciences naturelles. Hume élevait la critique à des hauteurs inconnues. Kant se révélait au monde, en déclarant que la vieille métaphysique « n'était arrivée qu'au seuil de la science. »

Que vous dirai-je enfin?... l'âme de notre France, particulièrement, était dans un si sublime état de noble enthousiasme et dans un tel entraînement de justice, d'humanité et de bon sens, qu'il semble que les embrassements du lit nuptial étaient plus saints dans leur fécondité :

C'est à cette heure fastique que naquirent la plupart des titans de 89!

Nos pères en étaient là, il y a un siècle!... Et nous, leurs fils légitimes, nous laisserions se conclure le pacte de famine intellectuel qui se trame à côté de nous!...

Non! nous ne serions pas à ce point lâches et déserteurs de la grande cause... j'en jure par tout ce qu'il peut y avoir de sacré en ce monde, le gant qu'ils ont jeté à la Raison, la Raison le relèvera!

ANDRÉ.

LYON

Un trio d'abbés.

C'est un véritable torrent que la correspondance d'un journal devenu populaire, torrent bizarre qui charrie de la fange et de l'or, des sifflets et des encensoirs, des grelots et des machines infernales, des crapauds et des étoiles, bref de sales choses et des splendes... Ses flots vous jettent pêle-mêle, en courant, des plaintes et des actions de grâces, des prières et des imprécations, des éloges et des insultes, de lâches dénominations et des confessions naïves, de grotesques calembours et des hymnes mystiques...

En vérité, pour qui prend-on un journal littéraire?

Quant au Refusé, les botes ni les nuées ne font point son affaire. Aussi de tout cela, le triage fait, lui restait-il le plus souvent fort peu de chose.

Cette semaine cependant, je ne me plains pas: pour ma part, il m'est resté trois abbés.

Le premier qui s'avance, selon l'ordre chronologique, c'est l'abbé X.

L'abbé X... m'arrive de Saint-Etienne; il m'est adressé par les Compagnons du Tour de France qui l'accusent d'une noire calomnie et me prient de le s'avonner comme il faut!...

Diable!... voyons le rapport.

..

Les Compagnons de tous les corps d'état, siégeant à Saint-Etienne, ont fondé une société de secours mutuels, et, chaque année, ils célèbrent par un banquet fraternel l'anniversaire de cette fondation.

Or, dimanche arrivait cet anniversaire.

..

Dimanche donc, midi plein, les Compagnons s'en allaient à travers la ville, musique en tête, rubans au vent, emblèmes au soleil, sous les yeux émerveillés de la population stéphanoise... Ils étaient au moins cent, tous joyeux et riches d'appétit!...

Et la Fanfare résonnait, et les Compagnons marquaient le pas, et la foule acclamait...

Soudain s'éleva un croassement... « Voyez-vous ces malheureux?... Ils vont dîner ensemble, puis ils se battent! »

Ils ne se battirent pas, au contraire!...

..

N'importe, M. l'abbé, votre cas n'est pas pendable... j'aperçois une multitude de circonstances atténuantes... je vais donc vous remettre une lettre pour votre accusateur...

« A M. Tourangeau l'Estimable.

« Monsieur,

« Votre susceptibilité m'étonne, et voici pourquoi : « Le dimanche matin, vous et vos amis, aviez-vous assisté à la messe? y aviez-vous, sinon communiqué, du moins distribué le pain bénit?... lorsque l'abbé X. vous a rencontrés faisant tapage dans les rues de « sa paroisse, l'heure des vêpres approchait : vous « rendez-vous à l'église? croyez-vous que ce bruyant « spectacle, sans insister sur le déploiement de vos « couleurs maudites, fût de nature à fortifier les sentiments religieux des ouailles stéphanoises?... « D'autre part, la collecte que vous faites, en faveur « des pauvres, à la fin de vos banquets, au milieu de « vos toasts fraternels et de vos chants pacifiques, avez-vous soin de la verser dans les trones de Saint-« Pierre?... Enfin, faites-vous bien, tous, vos Pâques? « Si non — et c'est non! — vous avez tort, et « l'abbé a raison!... »

« Agrérez, etc. »

Tenez, M. l'abbé, portez cette lettre, et allez en paix...

..

A nous deux maintenant, M. l'abbé Faivre!...

Oui, c'est à vous que je m'adresse, M. l'aumônier en chef de l'armée de Lyon, à vous, le Jean-Baptiste de la vieille Déjazet!...

Oh! vous avez beau me fusiller de vos regards les plus vifs, me larder de vos plus laides grimaces, le poing sur la hanche comme un vieux soudard!... vous ne m'intimiderez point!... Enfin, je vous tiens sous ma griffe!... car, je vous en veux depuis longtemps, je vous en veux pour avoir suspendu à votre robe noire l'estime des Lyonnais, le respect et la confiance de nos soldats et l'amitié de leurs chefs!...

A nous deux!

..

Pourquoi, dimanche dernier, 27 septembre, aviez-vous béni la bannière de la fanfare de Saint-Rambert (Ile-Barbe)?... Taisez-vous! craignez de lâcher un gros mot!...

Quelle langue!... ah! les artistes de cette fanfare sont de braves gens!... plusieurs ont été vos élèves à la Martinière!...

C'est donc pour cela que votre allocution leur est allée droit au cœur?... de quoi vous mêlez-vous?

C'est donc pour cela que ces importuns m'écrivent de longues lettres, où ils ne savent pas tarir sur les sentiments de reconnaissance et d'affection qu'ils vous ont à jamais voués?...

Vraiment, vous faites là de belles affaires!...

..

Ignorez-vous donc que le curé de Saint-Rambert n'a pas voulu bénir cette même bannière?...

Ignorez-vous qu'il a refusé le titre de membre honoraire de cette société musicale, titre dont se glorifient les notables de la commune?

Ignorez-vous qu'il a constamment repoussé l'offre, souvent faite par cette fanfare, de jouer, pendant la messe, aux jours des grandes solennités?

Ignorez-vous qu'au 15 août dernier ce même curé lui a fermé au nez la porte de l'église, à votre fanfare, malgré l'officieuse intervention des autorités locales?...

Ignorez-vous enfin que tous ces refus, tous ces al-

fronts sont attribués à un ordre formel parti de l'Archevêché?...

Ah! prenez garde de devenir un INTERDIT, vous aussi!...

Diable d'homme!... il ne m'écoute plus!... le voilà déjà loin, hochant la tête... vieux narquois, va!...

..

Au tour de mon troisième abbé, M. Valin, ex-curé de Lissieux!

Mais, où a-t-il passé?... eh! il s'en va côte à côte avec l'abbé Faivre!... eh bien, tant mieux!... j'avais de si dures choses à lui dire à propos de sa récente interdiction, que devant sa couronne de cheveux blancs je n'aurais pas été à l'aise!...

..

Au siècle où nous vivons, c'est un rare oiseau que l'abbé Valin!...

Il y a quatre ans, à la tête de quatorze cents prêtres de ce diocèse, il osa combattre sous le drapeau de la liturgie lyonnaise.

Mais l'étendard de Rome était tenu par le vieux primat des Gaules...

Naturellement, notre téméraire abbé fut terrassé, croisé, garrotté, baillonné!...

Quel dommage que les rochers de Pierre-Scize ne portent plus le bon vieux château épiscopal!...

..

Aujourd'hui, ayant brisé toutes chaînes, l'abbé Valin rentre en lice... Sus à l'ultramontanisme! voilà son cri de guerre...

Il s'est armé d'un merveilleux chassepot (1)... Ses balles criblent les encycliques, les syllabus, l'infaillibilité personnelle du Pape, son omnipotence absolue et universelle...

Mais en vérité, que voulez-vous que fasse l'abbé Valin contre le cardinal de Bonald?...

Qu'il meure?... Mieux que ça!...

L'abbé n'a pas voulu se faire cadavre!... Le cardinal en a fait un PRÊTRE INTERDIT!...

..

Avez-vous entendu parler des pénitents de la primitive Eglise, condamnés à coucher jour et nuit à la porte des temples? des lépreux du moyen-âge, qui devaient subir à la porte des villes le mépris populaire!

Le prêtre interdit, c'est ce pénitent, ce lépreux!... Veut-il rentrer dans la société laïque? elle le repousse. Frappe-t-il à la porte d'une église? le bedeau se signe et ferme la porte. Point de profession, plus de moyens d'existence!... S'il ne jouit pas d'un patrimoine, qu'il mendie!...

Je connais un de ces parias, qui, pour manger du pain, s'est transformé en cochon de fiacre!

..

Et voilà ce qu'on a fait de l'abbé Valin, curé de Lissieux, malgré ses trente-quatre ans de sacerdoce, à l'âge où ses cheveux sont devenus blancs au milieu de l'estime et de l'affection de ses paroissiens!...

Confessons que c'est sa faute, sa très-grande-faute...

Au lieu de soutenir, comme il le prétend, les enseignements de ses maîtres en théologie, de l'évêque même qui l'a consacré prêtre, les doctrines de saint Pierre, de saint Paul, de Jésus-Christ lui-même, les opinions de Bossuet, d'une foule de Pères, d'évêques, de cardinaux, voire de papes, tous passés et trépassés... au lieu de cette téméraire opiniâtreté, que ne comprend-il qu'on a pu avoir le droit de revoir et corriger tout cela, et que ne s'empresse-t-il de penser tout simplement comme M. de Bonald, présentement son seigneur et maître!...

Le maladroite!...

DENIS BRACK.

Farceur de Salut Public!

Ah! tu t'es fait le héraut de notre enquête sur l'instituteur Rochefort... Eh! bien, tout présage que tu en seras le principal héros!...

D'après un de nos derniers télégrammes, la lettre, que tu as si naïvement insérée, n'est pas de ton protégé Victor Moine; il en est incapable, et pour cause!...

Le coupable serait un avocat du crû!...

Et tu oses parler de mystification!...

Farceur de Salut Public!

D. B.

A BATONS ROMPUS

On sait que, dans les maisons en construction ou en démolition, il est d'usage de mettre des gardiens de nuit chargés de veiller sur les matériaux.

(1) L'Ultramontanisme et le Gallicanisme, par l'abbé Valin. Librairie de Ch. Méra.

Or, par ce temps de démolitions haussmannesques, il se passe peu de jours sans qu'on lise dans les *Faits divers* des journaux, que l'un de ces gardiens, s'étant installé de son mieux pour dormir auprès du feu destiné à le préserver du froid et de l'humidité, a renversé le brasier et incendié ses vêtements.

Si l'on met des gardiens de nuit dans les maisons en démolition, c'est évidemment pour qu'ils gardent quelque chose ; or, s'ils dorment, ils ne gardent rien du tout et il devient d'une facilité élémentaire de soustraire une partie des matériaux confiés à leur vigilance.

D'autre part, les faits très-fréquents relevés par les journaux, prouvent que ces hommes courent chaque nuit le risque de rôler dans leurs manteaux.

Cela, d'ailleurs, n'a rien d'étonnant, quand on songe qu'au lieu de préposer à ce service des hommes jeunes et vigoureux, on n'emploie, la plupart du temps, que de vieux invalides élopés dont aurait raison le plus malingre maraudeur.

Il y aurait, ce me semble, un moyen bien simple de remédier à cela, ce serait de placer, dans chaque maison renversée par M. Haussmann, un second gardien chargé de garder le premier.

Et, pour qu'il ne s'endorme pas à son tour, on pourrait le promener chaque jour, pendant une demi-heure, avant de l'envoyer à son poste, dans la galerie réservée, au palais des Champs-Élysées, à l'exposition des insectes nuisibles.

Est-ce que ces gardiens, qui s'installent de leur mieux pour dormir alors qu'ils devraient veiller, ne vous représentent pas, en petit, les trois quarts et demi de nos gens en place ?

Comme c'est bien ça, hein ?

« — On me paie, ça va bien ! Mes fonctions, je m'assois dessus ! A Chaillot, les gêneurs ! »

M. de Villemessant, — il faut lui rendre cette justice, — a eu jadis l'idée philanthropique de fonder, sous ce nom — *Villa Soleil* — une maison de repos pour les journalistes.

Pour des raisons qui me sont inconnues, M. de Villemessant n'a pu, jusqu'à présent, réaliser son louable projet.

Mais, tout n'est pas perdu pour les ouvriers de la pensée ; ce que le directeur du *Figaro* n'a pu réaliser, l'Etat s'est chargé de le réaliser — à sa façon.

Ainsi, dernièrement, l'Etat a jugé que notre ami et excellent confrère, Jules Frantz, épuisé par des efforts incessants pour ne pas piétiner dans les plates-bandes de la légalité, devait avoir besoin d'un repos bienfaisant et réparateur.

Et Jules Frantz a été tout aussitôt convié à venir passer quelques jours dans la « Villa Soleil » généralement connue à Lyon sous le nom de St-Joseph.

Il y est en ce moment, l'heureux mortel, et, comme trop de kilomètres me séparent de lui pour que je puisse lui serrer la main, je lui envoie, par l'entremise de M. Vandal, mes meilleures cordialités.

Je ne suis pas riche — et je le regrette, — mais si j'étais riche, je donnerais volontiers la popularité de M. Pons-Peyruc dans le Var à celui qui pourrait me dire pourquoi on donne toujours des noms de saints aux refuges forcés des journalistes en mal de vérités.

A Paris, on les invite gracieusement à honorer de leur présence les salons d'une maison qui s'appelle « Ste-Pélagie ».

A Lyon, on les accroche, en guise d'œuvres d'art, aux lambris dorés d'un temple nommé « St-Joseph ».

Ste-Pélagie, je la comprends encore comme patronne d'un asile destiné aux artistes : c'était une ancienne comédienne.

Mais St-Joseph ! Que vient faire cet humble et modeste charpentier en si mauvaise compagnie !

Ainsi que je viens de vous le dire, sainte Pélagie avait passé sa jeunesse sur les planches d'un théâtre avant de travailler à sa éducation.

Dans son *Abrégé de l'histoire du théâtre français*, Mouchy nous apprend, en effet, que Pélagie (cinquième siècle) était la principale actrice du théâtre d'Antioche. Etant allée un jour à l'église, pendant une prédication de Nenus, évêque d'Héliopolis, elle fut si touchée de ce qu'il dit sur la conversion des pécheurs, qu'elle renonça au théâtre, reçut le baptême — comme Déjazet, le mois dernier, — donna tout son bien aux pauvres et se retira, travestie en homme, sous le nom de Pélagie, dans la montagne des Oliviers, où elle mena jusqu'à sa mort la vie la plus austère.

Travestie en homme ! Il lui restait donc toujours quelque chose du passé.

Quand on a tête de la scène, il n'est pas si aisé que cela de s'en détacher tout à fait. Demandez à Mlle Thuillier, qui voulait se retirer dans un couvent et qui, à l'heure où ce journal se vend chez les libraires, doit repaître à la Porte-Saint-Martin, dans *Cadio*.

Un journal nous envoie la coquille et la nouvelle suivantes :

« Votre concitoyen, M. X..., vient d'être dévoré par le bey de Tunis. »

Dont acte.

A propos de coquilles, prière à MM. les compositeurs, correcteur et prole du *Refusé*, de ne plus me faire dire, comme dans le numéro de dimanche dernier, que Rochefort est auteur, en collaboration avec Théodoros, d'un drame, etc.

Au lieu de... Rochefort est auteur, en collabora-

tion avec Théodore Barrière, de *Théodoros*, drame, etc. Ce qui n'est pas absolument la même chose.

A ce sujet, on annonce que Rochefort abandonne sa collaboration, et que Léon Beauvallet le remplacera.

Il y a de quoi. On abandonnerait une collaboration à moins.

La veuve Ciseaux va être joliment satisfaite et heureuse, mais c'est le public qui ne sera pas satisfait.

Que voulez-vous qu'il fit contre trois... censeurs ?

Je remarque tous les jours, depuis plusieurs mois, cette annonce qui se prélassait à la quatrième page de *l'Avenir national* :

LAMBERT

Dentiste consciencieux, reçoit de 10 heures à 5 heures.

Or, il y a un dicton qui dit : Menteur comme un arracheur de dents.

Si les arracheurs de dents sont menteurs, M. Lambert, qui est arracheur de dents, n'est pas consciencieux.

Si M. Lambert est consciencieux, les arracheurs de dents ne sont pas menteurs.

Mais, comme les arracheurs de dents sont des menteurs, M. Lambert n'est pas consciencieux. N'insistons pas.

Il résulte des nouvelles que nous avons reçues d'Espagne, que la reine Isabelle la Catholique aurait promis une forte prime à qui lui livrerait le général de ce nom.

Chaque jour et à chaque heure du jour, nous attendons une lettre d'un monsieur Frantz quelconque, nous priant de vouloir bien informer nos lecteurs qu'il n'a rien de commun avec l'infâme Jules Frantz, directeur du *Refusé*, qui, poursuivi par une justice vengeresse, expie en ce moment, sur la paille humide des cachots, ses épouvantables forfaits.

Vous verrez qu'il en viendra une.

Un souvenir de la sixième chambre : On jugeait un procès de presse, — naturellement. M. Descaux, solennel, présidait.

— Avez-vous quelques observations à présenter au tribunal ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur le président, fit le journaliste, maintenant que vous m'avez interrogé, je désirerais aller me faire juger en Belgique.

Un brave ouvrier ébéniste du faubourg Saint-Antoine désirait faire dire une messe de bout de l'an pour un de ses parents.

Il va à l'église la plus voisine, une modeste église de faubourg.

Là, on lui demanda 10 francs pour une messe telle qu'il la voulait.

Dix francs, se dit notre ouvrier, c'est bien cher ; mais foi, pour ce prix-là, autant aller dans les beaux quartiers.

Il part de son pied léger et arrive à Saint-Augustin. Le suisse était justement sur le seuil de l'église. Un beau suisse, tout chamarré d'or.

Notre homme s'adresse à lui et lui demande ce qu'on lui prendra pour une messe de bout de l'an.

— Trente francs, mon ami, fait le suisse.

— Trente francs, diable ! On ne me demande pas tant que cela, là-bas, au faubourg ! Tant pis, j'y retourne.

— Songez-y donc, mon brave, fait le suisse avec importance ; Saint-Augustin est une belle église, une riche paroisse, on y fait bien les choses ! Là-bas, on ne vous donnera que de la ripopée !

Jules PELPEL.

LA SEMAINE

Duel de MM. Henri Rochefort et M. Baroche.

Une rencontre à l'épée a eu lieu lundi matin sur la frontière de Hollande entre M. Baroche fils et le rédacteur de la *Lanterne*.

Cette rencontre était provoquée par certain passage du n° 17 de la *Lanterne*, dans lequel, à propos de la requête de cet instituteur qui a demandé de changer son nom de Rochefort, le rédacteur de la *Lanterne* se livrait à de violentes attaques contre le fils de M. le garde des sceaux.

Le combat n'a pas eu de résultats trop sérieux. Un des correspondants de Bruxelles de la *Liberté* nous transmet sur ce duel les renseignements suivants :

M. Rochefort avait pour témoins MM. Charles et François-Victor Hugo ; M. Baroche était assisté de MM. Adolphe Belot et Loynes. Les pourparlers, commencés samedi soir entre les quatre témoins, ne se sont terminés que vers deux heures de la nuit ; l'arme choisie était l'épée de combat.

Lundi matin, à six heures, les deux adversaires, accompagnés de leurs seconds et de deux médecins, M. Laussedat, assistant M. Rochefort, M. Chanu, chirurgien de marine, pour M. Baroche, ont pris le train du chemin de fer pour se rendre à Zelzaete, au-dessus de Gand, près de la frontière hollandaise.

Arrivés dans cette petite commune, il leur fut difficile, impossible même, de trouver des voitures, et ils durent se contenter de trois charrettes qui les cahotèrent jusqu'à la frontière.

La caravane mit pied à terre entre Zelzaete et le Sas de Gand, immédiatement auprès de la borne-frontière indiquant la délimitation des territoires belge et hollandais. Un terrain fort propice au combat s'offrit là ; c'était un chemin de terre partant de la route et bordé de petits arbres.

Les deux adversaires mirent habi bas sans mot dire.

Quand ils furent en bras de chemise, M. Baroche fit observer qu'il portait un gilet de flanelle et demanda à le conserver. Cette permission lui fut accordée sans difficulté.

Les épées avaient été apportées par les témoins de M. Baroche. Le combat a duré environ quinze minutes. Il y a eu cinq reprises.

Le combat a été très-acharné de part et d'autre. A diverses reprises, les deux épées se sont trouvées engagées jusqu'à la garde.

Au premier engagement, M. Rochefort, par un dégagé coup droit, a porté un coup d'épée en pleine poitrine à son adversaire. Mais la blessure ayant été déclarée légère par M. Baroche lui-même, ce qui fut immédiatement constaté par les médecins, le duel recommença de plus belle.

A la seconde reprise, M. Baroche reçut un coup d'épée dans la cuisse droite, et l'arme entra assez profondément dans la chair. Le combat fut repris encore, et deux nouveaux engagements successifs amenèrent, le premier, le désarmement de M. Rochefort, et le second celui de M. Baroche. Ce ne fut qu'à la cinquième reprise, après un coup fourré dans lequel M. Baroche reçut un coup d'épée dans le flanc et M. Rochefort une blessure au bras, que le combat dut cesser.

M. Laussedat ayant alors constaté que M. Rochefort avait eu un muscle attaqué par l'épée et ne pourrait lutter sans désavantage avec son adversaire, les témoins déclarèrent le duel terminé.

Pendant tout le combat, les deux adversaires n'ont pas échangé une seule parole ; on n'entendait de temps à autre que le mot « touché ! » et les épées s'abaissaient pour se joindre de nouveau.

M. Baroche a été ramené à Gand sur la carriole où il était venu. M. Rochefort est revenu, de son côté, à l'hôtel de la Poste, à Gand, où après un pansement, il a déjeuné avec ses témoins et M. Laussedat.

Quand il a voulu regagner la station, une foule énorme s'est amassée sur son passage, criant : « Vive Rochefort ! Vive la liberté ! » C'est au point que la foule, en l'acclamant de ses ovations, lui a fait manquer le train de midi 55. Il n'est donc revenu à Bruxelles que vers cinq heures. Sa blessure est sans gravité aucune ; quant à celle de M. Baroche, elle ne met pas davantage sa vie en danger.

Le *Grognon*, journal très-bien imprimé, prétend avoir lu dans le *Refusé* ce lambeau de phrase :

J'ai lu dans un de nos grands journaux parisiens, dont je ne veux pas me souvenir du nom...

C'est faux !... pour trouver cela, le *Grognon* a dû farfouiller de sa hure nos paquets d'imprimerie, c'est-à-dire non pas un numéro fait, mais un numéro à faire !...

Point de commentaires, n'est-ce pas ? En passant, nos félicitations à l'insecticide du *Grognon* !...

D. B.

SILHOUETTES MUSICALES

(2^e série, n° 3).

DROGUE

Doyen des sous-chefs et sous-chef doyen de l'UNION CHORALE.

« La musique est la clef des plus profonds mystères ;
« Elle n'a pas besoin d'autre ni de trépidé ;
« Orphée avec sa lyre attire les panthères,
« Et les tigres soumis viennent lécher ses pieds. »

P. DUPONT.

AU PHYSIQUE :

N'est pas un nain et encore moins un géant. — A une physionomie intelligente et une mine réjouie. — Porte des faux-cols, est propriétaire d'une petite moustache qui fait toute son admiration. — A de la tenue, du brio et du toupet : qualités essentielles pour faire son chemin dans l'orphéon.

EN MUSIQUE :

Astre chevelu autour duquel gravitent, depuis quinze ans, une multitude de croque-notes, ses satellites. — Élégiacque par tempérament, il fait de la romance lympathique et poitrinaire sa compagnie de toutes les fêtes ; aussi dit-on de lui : quand il parle, il rit ; et c'est quand il chante, qu'il pleure. — Est doué d'un joli timbre de voix de ténor. — Malheureusement, il bleffe d'une façon atroce... mais l'homme n'est pas parfait. Comme directeur, il a du savoir-faire, de la pratique et du tact.

RENSEIGNEMENTS :

Dans une exécution — capitale ? — il fait toujours placer près de lui les deux élèves les plus rétifs et leur marche sur les pieds chaque fois que vient le moment de « pousser la note. » C'est un procédé dont seul il a le secret, mais on peut espérer qu'à son lit de mort il le léguera à son successeur. — Drogue, sobriquet de sa profession manuelle, a contribué pour une bonne part, selon ses petits moyens, au succès de l'Union chorale. — Est bon camarade — vertu qui n'est pas celle de tous les musiciens. — Et, à part Chapolard, dont il est le cauchemar, on ne lui connaît pas d'ennemi.

A d'autres,
L'ACCEPTÉ.

DE LONDRES

septembre 1868.

MON CHER FRANZ,

Vous avez accepté la proposition que je vous ai faite d'écrire dans le *Refusé* quelques articles applicables à

eux qui se signent de la main gauche. J'allais me mettre à l'œuvre, lorsqu'un collaborateur inattendu est venu s'offrir à moi. Je vous demande la permission de vous le présenter.

J'ai eu un oncle, excellent homme, un peu chef de division quelque part, chercheur infatigable du mouvement perpétuel, inventeur de mécaniques et curieux sur toutes choses.

Un hasard a fait que j'en ai hérité — il y a vingt ans qu'il est allé étudier le mouvement perpétuel, — un hasard, dis-je, a fait que j'ai hérité de lui un paquet de paperasses dont j'avais religieusement respecté la poussière. Ces jours derniers, un cahier de papier torchon écrit à la plume d'oie me tomba sous les yeux, et j'y lus, à la première page, ce titre :

LE CODE DE LA RAISON

OU
RECHERCHES SUR LA FORMATION DES SOCIÉTÉS,
SUR L'ORIGINE DES MOUVEMENTS
ET DES RELIGIONS,
SUIVIES
D'ESQUISSES D'UN PLAN D'ÉDUCATION SOCIALE
ET D'UN PLAN DE CULTES ET DE CÉRÉMONIES
PUBLIQUES.
Paris,
1827.

Le titre, quoique long, m'allécha ; je lus tout le manuscrit, ratures et notes comprises et... ce sont des extraits sans ordre et sans liens qui composeront mes articles que je publierai sous le titre de :

Les Paperasses de mon Oncle.

Ayant remarqué que le soleil parcourait un cercle entier dans une année, les anciens prirent ce cercle comme unité, et le divisèrent en douze mois, à chacun desquels ils donnèrent un nom et un signe.

Is ne tardèrent pas à s'assurer que pendant six mois le soleil s'élevait et qu'il s'abaissait pendant les six autres. Ils attribuèrent les six mois d'été au soleil ou génie du bien, et les mois d'hiver au génie du mal ou des ténèbres.

Suit la découverte des solstices et des équinoxes, différentes phases qui partent du 25 décembre, jour où les anciens plaçaient la naissance du soleil.

Ayant établi que la faculté fécondante était dans le soleil origine de la chaleur et de la lumière, ils choisirent, pour lui faire exercer cette faculté, l'époque de l'année où il paraissait être dans toute sa virilité, et ils adoptèrent le 25 mars.

C'est donc au 25 mars qu'ils supposèrent que le Soleil épousait la Terre vierge pour la rendre féconde.

Tout cela, et le reste de cette exposition que je ne pousserai pas plus loin, est l'œuvre de ceux qui se signent de la main droite ; mais bientôt arrivent les autres qui dirent : Pour se mouvoir, pour exercer une influence, les astres doivent avoir des génies chargés de les diriger. Or, comme ils doivent en avoir, ils en ont effectivement.

(J'ai souligné à dessein cette dernière phrase pour lui faire honneur comme à une vieille connaissance. Vous vous rappelez bien, mon cher Frantz, l'avoir rencontrée cachée sous le point de départ de tous les mystères.)

Ces gens ingénieux, sachant déjà que la mauvaise foi qui ne rapporte pas n'est qu'une duperie, insinuèrent bientôt qu'ils étaient les amis particuliers des génies, et qu'ils intercédèrent volontiers auprès d'eux, moyennant une honnête rétribution, et ils se firent courtiers en prières, ce qui indiquait de leur part une profonde connaissance du cœur humain. Quelques tours d'escamotage étonnèrent la multitude ; les gogos versèrent leurs fonds, et la Divinité par action fut fondée.

Le métier fut excellent, car les hommes demandent avec plaisir, soit la conservation de leurs biens, soit l'empiètement sur ceux du voisin ; soit de la bonne terre pour leur jardin, soit des pierres pour le jardin d'autrui.

Tous les peuples dont nous avons conservé l'histoire adoraient le Soleil sous des noms différents, et à chaque pas de toutes les mythologies, on retrouve cet astre divinisé, personnifié et accomplissant des travaux, — souvent douz — correspondant aux signes des douze mois.

Nous avons vu qu'au 25 mars, le Soleil était sensé s'unir à la Terre alors vierge pour la féconder et réparer le mal que le Génie des ténèbres régnant sur les six mois d'hiver avait fait à la nature. C'est ainsi que, dans le dogme catholique on trouve au 25 mars l'Annunciation, jour où Dieu s'unît à une Vierge pour réparer le mal fait par le démon.

Neuf mois après, cette Vierge donne naissance à un fils, le jour même où, dans toutes les théologies des anciens, le Soleil naît et va commencer à s'élever, c'est-à-dire le 25 décembre, appelé Noël ou jour de la naissance.

On a donné à cet enfant tantôt le nom de Jésus, dérivé de Jehovah, nom du dieu Soleil à l'origine de la religion juive, tantôt celui de Christ, emprunté au dieu des Bramees, appelé Christou ou Soleil. On l'a représenté sous la forme d'un agneau, parce qu'il avait été conçu sous le signe de l'agneau ou bélier, qui est celui du mois de mars dans le Zodiaque.

Les adorateurs du Soleil représentaient la Terre vierge sous la forme d'une jeune femme tenant des épis et ayant un enfant assis à ses côtés. Nous, nous mettons l'enfant sur les bras de la femme.

Le Soleil parcourt les douze signes du Zodiaque qui représentent les mois ; le Soleil-Christ a douze apôtres pour l'aider dans ses travaux.

Le Soleil naissait entre le signe du Bélier et celui du Taureau ; le Christ est né entre un âne et un bœuf. Le Soleil s'unissait à la Terre pour réparer les maux qu'avait fait le Génie des ténèbres ; Christ est venu pour racheter les péchés du monde.

A l'équinoxe du printemps, le Soleil renouvelant la nature, ses sectateurs renouvelaient dans leurs temples le feu sacré et l'eau lustrale. Au même temps, c'est-à-dire à Pâques, les chrétiens renouvelent l'eau bénite et allument le cierge pascal avec du feu nouveau.

Les Mages admettaient un jardin délicieux dans lequel l'homme avait joui d'un bonheur parfait jusqu'au moment où le Génie du mal était venu dévaster ce jardin par le vent et la gelée. Ils le nommaient EVIDEN. Nous parlons aussi de ce jardin sous le nom d'EIDEN.

L'homme y était parfaitement heureux ; mais le démon vint sous la forme du serpent, et l'homme, troublé dans son bonheur, eut froid et se couvrit.

Or, dans la sphère céleste, le signe du Serpent est placé à l'équinoxe d'automne, ce qui explique que l'apparition du démon-serpent força l'homme à se couvrir.

Une chose singulière, c'est que le serpent, qui n'avait pas de pieds, fut condamné à ramper. Cela ne dut pas beaucoup le gêner dans ses habitudes.

Une autre chose dont je voudrais bien avoir l'explication est celle-ci : La femme fut condamnée à enfanter dans la douleur, pour avoir mangé une pomme à laquelle son Dieu tenait beaucoup. C'est bien. Je comprends que l'on défende son dessert, et que l'on punisse d'autant plus sévèrement que l'on est plus fort, — c'est la coutume ; — mais je voudrais savoir quel est le fruit qui a été mangé par les animaux dont les femelles enfantent dans la douleur comme la femme.

Les Egyptiens fêtaient la naissance du Soleil en exposant dans un berceau un jeune enfant à l'adoration du peuple. C'est dans cet état que Jésus fut adoré, dit-on, à sa naissance.

Bacchus, conducteur de peuples, avait deux cornes et tenait une baguette ; Moïse est représenté avec deux cornes et une baguette.

Les païens portaient en procession l'image du Soleil ; c'est au centre d'un soleil qu'est placée l'hostie dans nos processions dites du Saint-Sacrement.

Amphion avait une flûte dont les sons merveilleux forçaient les pierres charmées à venir d'elles-mêmes se poser les unes sur les autres pour former des temples. Nous, nous avons Josué qui démolit les murs de Jéricho à son de trompe. C'est moins utile, mais c'est tout aussi drôle.

La sphère céleste nous montre Janus avec des clefs et une barque. Les Egyptiens ont pris la barque pour Caron. Les chrétiens ont pris les clefs pour saint Pierre.

Les païens célébraient au mois de mai la fête de Cérès qui présidait aux moissons ; au même mois, les chrétiens font les Rogations pour le même objet. Les prémices offertes à Cérès sont largement représentées chez nous par les biens du clergé.

Le 25 décembre, les païens, pour célébrer la naissance du Soleil, passaient la nuit dans les temples où les sexes confondus travaillaient à *bon œuvre* jusqu'au jour. Les chrétiens célèbrent la messe de minuit et celle de l'aurore. On retrouve encore dans la Basse-Normandie et dans la Bretagne, de vieilles chartes et des mémoires d'achat de paille pour coucher la nuit les fidèles dans les églises, ce qui peut donner à supposer qu'ils faisaient tout comme les païens.

Le 1^{er} novembre, on fêtait jadis les grands hommes que l'on supposait transportés dans les astres ; le 1^{er} novembre, nous avons la fête de tous les Saints.

Le 8 du même mois, les païens rendaient hommage aux restes d'Hippolyte ; le même jour nous fêtons les saintes Reliques.

Pour copie conforme :

E. MOREAU DE BAUVIÈRE.

(La suite prochainement).

EN MANCHES DE CHEMISE

Un aveu qu'on n'osait pas faire

Quelques écrivains pédagogues éjaculent périodiquement une tartine poussee contre les écarts de ce qu'ils appellent la *presse légère*, par opposition sans doute à la *presse lourde*, laquelle piétine et patauge sur le sol empêtré de la politique et des grandes questions sociales ; tandis que sa toute petite sœur volette, sautille, cascade sur les pointes d'aiguilles de l'esprit aérien de l'époque actuelle.

Ces écrivains, honnêtes cœurs quand même, tombent

raient de leurs grandes échasses, si leurs lecteurs pouvaient un peu lire au fond de leur pensée intime quand ils s'écrient : La littérature et le théâtre actuels corrompent le goût du public, l'art est mort !

Je ne sais pas si cette littérature et ce théâtre ont réellement corrompu le goût du public, ou si le public lui-même, ayant le goût dépravé, force l'art à s'abaisser à lui servir des mets à la hauteur de son palais..... et je ne tiens pas à le savoir.

Ce que je sais, c'est qu'en fait de littérature, de théâtre ou de journalisme, il y a au fond et avant tout, — sauf d'honorables exceptions, — un gagne-pain ou une affaire industrielle. J'en prends à témoin Jules Richard, un écrivain de mérite, qui accusait, dans le *Figaro* du 20 décembre 1867, M. Emile de Girardin d'*avoir commercialisé la presse ; ce qui l'a mis dans la nécessité de trafiquer de sa publicité.*

Je sais bien qu'il y a les questions de principes, mais on compte leurs apôtres ; et que sont-elles en face de la majorité qui, au fond, VEUT VIVRE OU FAIRE DE L'ARGENT ?

Il faut l'avouer, quoiqu'on en ait : Vivre ou faire de l'argent, voilà le mobile le plus commun et le plus atrocement impérieux qui dirige ou gouverne l'esprit des écrivains et les entraîne à hurler avec les loups.

Que j'en connais des maréchaux de l'alinéa et des pioupiou de l'entrefilet, qui pourraient dire comme moi, s'ils étaient sincères !

Pour mon compte, je fais du journalisme, et je n'ai certes pas la sottise de croire une seconde que je remplis un sacerdoce. Allons donc ! moi, prêtre d'une doctrine ?... Pas si pontife !... Non, j'ai enfourché le dada à l'âge des illusions, et bon gré malgré, avec ou sans talent, ignorant ou savant, spirituel ou sot, il faut que le dada me conduise au râtelier où la provende sera de meilleure qualité et la plus abondante.

Et que le nombre est grand de ceux qui pourraient ajouter, — toujours avec moi : — Loin d'être une célébrité de la plume, j'en suis au contraire une des médiocrités.

Pourtant il m'arrive parfois d'avoir des idées, et je les traçais à ma façon. Souvent, selon la feuille à laquelle ma copie est destinée, ou encore suivant le rédacteur en chef qui doit l'éplucher, mes élocutions sont passées au laminoir, au polissoir, ou bien toutes imprimées telles quelles, dans tout le défilé de leur style et avec toute la crudité de leurs expressions.

Cela veut dire que j'écris dans les deux presses, la lourde et la légère. Dans la première, mon rédacteur en chef prend le fond de mon article, l'habille avec les oripeaux de son vestiaire, le paillette, le fleurit..... et je touche moitié droits d'auteur. Moitié, c'est peu, mais enfin c'est un morceau de pain que je joins à la pitance que je trouve dans la petite feuille échevelée qui reçoit mon poisson à bouche ouverte, en raison de la sauce à laquelle je l'accommode.

C'est que dans la feuille timbrée je gagne ma vie, et que dans celle que M. E. de Girardin taxe de « tolérée », j'ai une part d'intérêts sur les bénéfices de l'exploitation ; c'est-à-dire que j'y travaille pour faire de l'argent. Chaque mille en plus ajouté au tirage me rapporte un profit que j'apprécie fort.

Donc, étant admis en principe que, — sauf toujours les exceptions signalées plus haut et que j'estime, — un journal, le mien par exemple, si j'en possède un, est une affaire industrielle, il s'agit de faire produire à l'opération le plus de dividendes possible.

Pour obtenir ce résultat, j'ai un thermomètre invariablement fidèle : le plus ou le moins de débit dans la vente au numéro.

Exemple :

Si mon numéro 11, qui était à l'eau de rose, bien pensé, pudibond, style littéraire enfin ! n'a produit que zéro à mon avoir, et si mon numéro 12 qui était sau-

- Leur avez-vous dit la vérité ?
- Oui.
- Vous êtes donc franc-maçon ?
- Depuis vingt ans.
- Avez-vous assisté aux assemblées des francs-maçons ?
- Oui, pendant que j'étais à Paris.
- Vous y êtes-vous trouvé en Espagne ?
- Non ; j'ignore même s'il y a des loges de francs-maçons.
- S'il y en avait, y auriez-vous assisté ?
- Oui.
- Etes-vous chrétien, catholique romain ?
- J'ai été baptisé dans l'église de Saint-Paul, à Paris.
- Comment, étant chrétien, osez-vous assister aux assemblées maçonniques, les sachant contraires à la religion ?
- Je n'ai jamais su cela ; je n'y ai jamais rien vu ni entendu de contraire à la religion.
- Comment !... Pouvez-vous nier qu'on professe, en maçonnerie, l'indifférence en matière de religion, laquelle est contraire à l'article de loi : *hors de l'Eglise point de salut*, qui nous enseigne que les hommes ne peuvent se sauver qu'en professant la religion catholique, apostolique et romaine ?
- On ne professe point cette indifférence chez les francs-maçons ; seulement, pour être reçu parmi eux, peu importe que l'on soit catholique ou non.
- Donc la franc-maçonnerie est un corps *anti-religieux*.

— Cela n'est pas ; car l'objet de son institution n'est pas de combattre ni de nier la nécessité ou l'utilité d'une religion, mais d'exercer la bienfaisance à l'égard du prochain malheureux, de quelque religion qu'il soit.

Sommé de s'expliquer sur le mystère de la Trinité et sur certains systèmes de philosophie, l'accusé s'excuse de n'être pas assez instruit sur toutes ces choses. Interrogé sur le serment qu'il faut prêter pour être reçu franc-maçon, il répond qu'on jure de garder le secret sur les choses qu'on verra ou entendra, et que ce ser-

ment n'a d'autre importance que celle du bon ordre dans la société maçonnique.

Sur la demande qu'on honore dans les loges, le soleil, la lune et les étoiles, l'accusé répond qu'on y expose leurs images pour rendre plus sensibles les allégories de la vraie lumière.

— Est-il vrai que les francs-maçons ont choisi saint Jean pour leur patron, et qu'ils célèbrent sa fête ? Quel culte lui rend-on ?

— Cette cérémonie se borne à un repas fraternel, après lequel sont prononcés des discours pour porter les convives à la pratique de toutes les vertus.

L'inquisiteur dit à l'accusé que ses explications sont fausses ; il l'engage à dire la vérité, à confesser les hérésies de l'*indifférentisme*, de la *superstition* et de l'*idolâtrie*, à solliciter son pardon par ses aveux, sinon ses horribles péchés seront poursuivis avec rigueur, suivant les *saints canons*.

— J'ai dit la vérité dans toutes mes réponses, dit M. Tournon, et s'il y a des témoins qui aient déposé des choses contraires, ils se sont trompés dans l'interprétation de mes paroles.

On lui reproche d'avoir voulu entraîner d'autres hommes dans la franc-maçonnerie, où ils auraient embrassé des erreurs superstitieuses et païennes. Il l'avoue, mais c'était dans leur intérêt ; cela pourrait leur être utile, surtout s'ils voyageaient en pays étrangers. Toutefois, il est faux qu'il les ait poussés à embrasser des hérésies, car il n'en existe pas en maçonnerie, où l'on ne dogmatise pas.

— C'est prouvé, dit l'inquisiteur.

Telle fut la première audience.

Dans toutes les autres, M. Tournon persista dans ses réponses.

Alors fut dressé l'acte d'accusation. On proposa à l'accusé un avocat ; il refusa, disant que les avocats d'Espagne ne connaissent pas les Loges et partagent sans doute les préjugés du Saint-Office.

Enfin, après avoir mûrement réfléchi sur sa position, M. Tournon déclara penser qu'il était plus sage de convenir de ses torts ; il dit n'avoir rien vu de contraire

LES BOULEVARDS

L'Ambigu vient de reprendre *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, avec Frédéric Lemaître dans le principal rôle. De la pièce je ne dirai rien, tout le monde la connaît. C'est du drame à grand orchestre ; il y a là dedans quelques situations vieilles et deux ou trois scènes funambulesques, mais l'ensemble est passable.

Quant au grand artiste, il est admirable comme toujours. Quel homme prodigieux, que d'exactitude dans les gestes, que ses traits sont expressifs et son émotion sincère ! Une fois en scène, il accapare le public tout entier, on ne voit, on n'entend que lui, les autres acteurs, — et je parle des meilleurs, — ne sont que des comparses auprès de lui. Il le sent, du reste, et il domine les spectateurs ; il indique les applaudissements, les dirige, les ralentit, les précipite. D'un jeu de physiognomie, il amène les larmes à toutes les paupières, puis les arrête brusquement ; vous hésitez, l'émotion s'efface, la gaieté reparait sur tous les visages, attendez, vous allez pleurer d'effroi, vous pleurez de rire !

Et tout cela, Frédéric Lemaître vous le fait éprouver par son jeu seulement, car on entend à peine ses paroles, et on ne les comprend pas du tout. De certains points de la salle, quand le grand artiste parle, on ne perçoit plus qu'un sifflement aigu, mais tour à tour, ce sifflement devient ironique, ému, terrible !

Décidément, quelle que soit notre confiance dans la génération présente, nous devons convenir que celle qui l'a précédée lui était supérieure en bien des points. Où sont les poètes comme Musset et Hugo, les romanciers comme Balzac et Eugène Sue, les peintres comme Ingres et Delacroix, les comédiens comme Frédéric Lemaître et Bouffé ?

M. Paul Granier est chroniqueur-chroniquant à la *Patrie*, journal officieux-officiant. Jusque-là pas de mal, tous les goûts sont dans la nature, même le goût offi-

ciel. Mais ce que je ne comprends pas, c'est le conseil que donne M. Granier à ses connaissances de province, il leur défend de venir habiter Paris.

Entendons-nous. M. Haussmann est en train de nous bâtir un Paris qu'il nous est impossible d'habiter. Les maisons nouvelles sont tellement jolies, qu'elles défilent les bourses, même sérieuses, et l'écrétaire à louer ne les quitte pas. Les Parisiens de Paris se rejettent sur la banlieue, et le centre de la capitale se dépeuple de plus en plus. Il est nécessaire, il est urgent, que les gros bonnets de la province viennent habiter Paris. Et si, comme homme, M. Granier a raison de dire à ses amis : Restez chez vous, comme chroniqueur officieux, il doit leur dire : Accourez !

Tout n'est pas roses dans l'officialité, et parfois l'on risque de se trouver entre son devoir d'une part et ses sympathies de l'autre.

Savez-vous quel est l'être qui aura fait le plus parler de lui en l'année présente, dite de la révolution d'Espagne ? Non, eh bien, cet être est un légume et ce légume est le plus naïf, le plus inoffensif, le plus bourgeois, le plus bonasse de tous les légumes, en un mot c'est le melon !

Vous connaissez l'histoire du melon d'André Gill. — Gill dessine un fort melon à la première page de l'*Eclipse*, et le journal est arrêté sous prétexte de gravure obscène. Le melon si doux, si simple, si paternel, le melon devenant obscène, c'est déjà fort, mais cela ne suffisait pas à sa gloire. Il paraît que l'autre jour en ouvrant un melon en pleine table d'hôte, on entendit un sifflement de mauvaise augure, et immédiatement sortit du cucurbitacée un serpent aussi gros que le serpent de mer du *Constitutionnel*. Rien à l'extérieur de l'écorce n'avait fait prévoir la trahison surnoise de ce légume. Le serpent fut tué avant d'avoir pu mordre qui que ce soit, mais enfin son existence n'en est pas moins étrange.

J'aime assez chercher toutes les conclusions probables que l'on peut tirer des faits extraordinaires. Eh ! bien le melon devenant à quelques jours d'intervalle obscène et dangereux, je crois que c'est la fin du monde !

Un journal annonce que l'autre jour on donna, au Havre, la liberté à plusieurs pigeons voyageurs. Quelques-uns de ces oiseaux s'envolèrent immédiatement, d'autres avant de prendre leur vol jetèrent durant cinq minutes un regard d'admiration sur l'*Aquarium* du Havre.

Cet entrefilet poivre et sel m'a jeté dans un abîme de réflexions.

Première réflexion : Comment a-t-on remarqué que le regard jeté par les pigeons était un regard d'admiration ? Le regard d'admiration diffère-t-il beaucoup chez les pigeons du regard d'horreur ? Tournent-ils la prunelle en dedans, ou en dehors, ou de droite et de gauche ?

Seconde réflexion : On accorde la liberté à plusieurs pigeons et il s'en trouve parmi eux d'assez plats pour admirer quelque chose quand ils possèdent ce qu'il y a de plus admirable au monde : la liberté !

Troisième réflexion : En France la liberté est rare, et elle menace de l'être longtemps, car si on l'accorde à quelqu'un, vlan ! ce sont les pigeons qui en profitent.

Quatrième réflexion : La liberté politique !

Interrompu faute de trente mille francs.

Dimanche dernier, aux courses du Bois de Boulogne, six chevaux s'abattirent successivement dans le prix de Saint-Cloud. Les six jockeys furent blessés, dont quatre grièvement.

Au risque de me faire conspuer, chaque fois qu'un accident aura lieu dans une course, je poserai la même question :

Les courses sont-elles établies pour améliorer la race chevaline ou pour détériorer la race humaine ? ?

Le général mexicain Ortega vient de mourir. C'est

Feuilleton du Refusé

UN PROCÈS

DE

FRANC-MAÇONNERIE

en Espagne

Depuis une ordonnance du roi Ferdinand VI, les Francs-Maçons sont assimilés, en Espagne, aux criminels d'Etat au premier chef ; l'Inquisition ne se borne pas à poursuivre les assemblées, elle pénètre par l'espionnage dans l'intérieur des familles, des ateliers, et, sans attendre les faits, punit les intentions.

Un Français, nommé M. Tournon, était allé s'établir à Madrid, y fonder une fabrique et y former des ouvriers espagnols. Bientôt, il fut dénoncé par un de ses employés, comme suspect d'hérésie, pour avoir sollicité ses ouvriers à se faire recevoir francs-maçons. M. Tournon leur montra, dit l'acte de dénonciation, un diplôme sur lequel étaient gravés des instruments d'architecture et d'astronomie ; il leur parlait d'un serment inviolable. Evidemment, tout cela avait rapport à la magie !

M. Tournon est arrêté, jeté dans un cachot ; on instruit rapidement son procès.

Voici des extraits curieux de son interrogatoire : L'inquisiteur. — Jurez-vous à Dieu et à cette sainte croix, de dire la vérité ?

— M. Tournon. — Je le jure.

Suivent la demande de ses noms, pays, profession, motifs de son séjour en Espagne.

— Savez-vous pourquoi vous avez été arrêté et enfermé dans les prisons du Saint-Office.

— Je suppose que c'est pour avoir dit à quelques-uns de mes ouvriers que j'étais franc-maçon.

à la religion dans tout ce qu'il avait fait comme franc-maçon ; mais qu'ayant pu se tromper par ignorance, il était prêt à détester toutes ses hérésies. Puisqu'il avait toujours agi avec bonne foi, il espérait que sa peine serait modifiée.

Quelques jours après, son jugement fut prononcé. M. Tournon fut déclaré *suspect* d'indifférentisme, de superstition et d'idolâtrie, et coupable d'un horrible forfait, en cherchant à entraîner de bons catholiques dans la maçonnerie.

« Le sieur Tournon a mérité le châtiment réservé aux criminels d'Etat au premier chef. Considérant cependant qu'il n'est pas né en Espagne, qu'il a reconnu son erreur commise par ignorance, qu'il a demandé pardon, il est condamné seulement à une année de détention. Ce temps expiré, il sera conduit, à ses frais, jusqu'à la frontière française, et banni de l'Espagne pour toujours. »

Le jugement porte, en outre, condamnation à des exercices de piété ; ordonne de faire une confession générale, de lire le livre des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyala, de réciter le saint Rosaire de Notre-Dame la Vierge Marie, de répéter souvent les actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de contrition, d'apprendre par cœur le catéchisme du Père Astele, de se disposer à recevoir l'absolution aux fêtes de Noël, Pâques et Pentecôte, etc., etc.

Puis, on célébra un *auto-da-fé* dans lequel parut M. Tournon, portant le *san-benito* et la corde de genêt ; il y entendit debout la lecture de son jugement et de ses mérites, y reçut une remontrance du seigneur inquisiteur doyen et fut contraint à abjurer à genoux les hérésies dont il avait été jugé suspect ; enfin il dut lire une profession de foi conforme au dogme catholique, apostolique et romain, avec la promesse de ne plus se conduire en franc-maçon, et de consentir, en cas de récidive, et s'il est repris par le Saint-Office, à être traité comme relaps.

Son jugement exécuté dans toutes ses dispositions, M. Tournon revint chercher en France un asile plus hospitalier.

L. L.

lui qui commandait à Mexico lors de l'entrée des troupes françaises. On prétend qu'en l'apercevant le maréchal Forey s'écria : *Hors les gars, place aux miens!*
Hum!

Deux cocottes *lettrées* se promènent sur le boulevard.
— Je n'ai jamais quitté Paris, moi, ma chère, j'y suis née, je suis Parisienne pur sang, et toi?
— Oh! moi, je suis alternative.
— Quel pays est-ce ça?
— Ce n'est pas un pays, ça veut dire que je ne suis pas Parisienne, je suis *native d'autre part!*
Hum! Hum!

Emile LAMBRY.

A TRAVERS NOS MOEURS

DIX ANS DE JEUNESSE.

I.

Juliette a dix-sept ans; son frais visage, encadré de magnifiques cheveux blonds, respire l'innocence et le bonheur. Dès six heures du matin, elle est levée, et le voisin d'en face l'aperçoit en camisole blanche, en frais jupon, arrosant les violettes et les volubilis qui ornent sa fenêtre.

Les cheveux encore épars, les yeux brillants, la bouche souriante, elle chante, et ses fleurs, ravivant leurs couleurs, se redressent sur leur tige pour la remercier de ses soins.

Sept heures sonnent. Juliette descend l'escalier en sautant. Elle va travailler, tout heureuse de pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de son petit frère, orphelin comme elle, qu'elle envoie tous les matins à l'école.

Le dimanche — vieille habitude — est jour de fête. Juliette revêt une robe d'indienne claire, et le bonnet posé coquettement sur l'oreille, elle conduit son petit *fratillon* aux Champs-Élysées ou au Luxembourg, quelquefois même à la campagne.

On rentre fatigué, on dîne de bon appétit. De la soupe, du bœuf, et, par extraordinaire, un peu de vin au dessert, voilà tout le festin de Juliette et de son frère Gustave.

II.

Juliette a vingt ans.
Elle habite une chambre meublée de la rue Cujas. Elle ne se lève plus à six heures, depuis qu'elle passe ses soirées au café, les nuits au bal et chez Baratte.

Elle ignore ce que son petit Gustave est devenu. Sa figure est tirée; elle la blanchit à l'aide de la poudre de riz. Ses yeux, cerclés de noir, dénotent la fatigue et la débauche.

D'ailleurs, Juliette ne dîne pas tous les jours. Les étudiants sont pauvres à la fin du mois, et les vacances sont longues.

Pourtant Juliette est encore belle. Au milieu de ses compagnes elle se fait remarquer par des restes de distinction native.

Elle porte, avec une aisance quasi-aristocratique, ses jupons empesés et tuyautés, recouverts de jupes rouges et bleues. La toque a remplacé le bonnet, avec lequel a disparu le rire franc et joyeux des anciens temps.

La chanson s'arrête sur les lèvres de Juliette. Elle a des remords. Elle se rappelle ce pauvre petit frère que sa mère lui avait confié, et se prend à pleurer. Elle n'a pas tenu la promesse faite à la morte. Elle est mauvaise fille, mauvaise sœur.

Pour oublier, elle boit, elle crie. Elle court de droite et de gauche pour échapper aux images qui l'obsèdent.

C'est en vain; dans chaque verre d'absinthe, elle voit, pâle et glacée, sa mère mourante, lui mettant dans les bras le pauvre petit corps, tout rose, de Gustave.

Elle boit, elle boit encore, jusqu'à ce qu'elle tombe inanimée, sans souvenir.

Même alors, ses rêves sont horribles.
La souffrance marque chacun de ses traits de son sceau fatal. Juliette se sent devenir laide.

III.

Juliette a vingt-sept ans.
Elle habite rue Pigalle, au premier, un grand appartement, tout plein de dorures et de tapis.

Réfugiée dans un petit boudoir, couverte d'un élégant peignoir en dentelles, elle sonne ses femmes de chambre.

— Mariette, pourquoi me faire attendre aussi longtemps mon chocolat?
— Ernestine, lisez-moi la *Gazette des Tribunaux*.

Où en est le procès de Gustave Erdin.
Elle écoute sans émotion la condamnation de son frère. Gustave, abandonné jadis par elle, a été arrêté pour vagabondage. Rendu à la liberté, encore incapable de travailler, il avait eu faim.

Il avait volé un pain d'un sou.
Condamné de nouveau, il s'était perverti sous les verroux, au contact des voleurs et des bandits de toute espèce.

Gustave avait suivi leur exemple, et, un jour, il avait assassiné un juif qu'il voulait voler et qui avait fait résistance.

Gustave était condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Que lui faisait tout cela à Juliette? Que lui importaient et son frère et le souvenir de sa mère?

N'avait-elle pas desséché son cœur dans les folles orgies et les nuits d'ivresse?

N'avait-elle pas besoin de sauver sa beauté? Les émotions détruisent l'harmonie du visage. Une fille intelligente ne doit ni pleurer, ni regretter. Le sourire doit être stéréotypé sur ses lèvres. Elle doit boire, manger et chanter, au commandement de son propriétaire. A ce prix, elle a des bonnets et des chevaux, de riches appartements, des dentelles, de la soie.

Juliette sait tout cela, et elle ne pleurerait pas

même si elle voyait passer son frère entre deux gardarmes les mains et les pieds enchaînés.

Juliette, anéantie par l'absinthe, est devenue une chose. Elle a un Dieu, l'or; une passion, l'oisiveté; une espérance, la mort.

Son cœur a arrêté ses battements. La souffrance et la joie sont parties. Elle ne craint rien... que la misère.

H. VERLET.

VARIÉTÉS

La question des pourboires.

La question des pourboires devient de plus en plus inquiétante et prend des proportions considérables.

Les cafetiers qui demandent à leur garçon deux francs par jour leur en demandent à présent quatre. Les directeurs de théâtre se font payer par leurs ouvriers. Il va de soi que, si vous entrez dans un café et que vous ne dormiez pas de pourboire au garçon, par ce fait, vous le lésez. Vous êtes le principal acteur, le principal personnage du drame qui se passe entre le garçon et son patron. Celui-ci s'est engagé pour vous envers son patron. Le garçon a accepté les engagements pris en votre nom par le patron, mais que vous n'avez pas ratifiés. Si vous ne donnez pas de pourboire, si vous n'accomplissez pas les conditions du marché que vous ignorez, vous pouvez encourir les reproches du garçon. Ces reproches se traduisent par des impertinences ou des vexations. Que peut y faire le patron? Rien. Il est lié. Il ne peut pas vous avouer qu'il vous a vendu d'avance. Il ne peut pas blâmer son garçon, auquel il manque de parole. Que peut-il faire? Il se précipite par une trappe et descend à la cave.

Ainsi vous, bon public, vous êtes le turl sur lequel combattent ces intérêts. Vous payez une choppe de six sous huit sous, un bain de douze sous quatorze sous, et deux francs cinquante un repas de quarante-six sous.

C'est tout simplement révoltant.
Prenez une voiture et ne donnez pas quatre ou cinq sous à un gredin de cocher qui vous a carrotté, mal mené pendant une heure, il vous traitera vraiment bien. Vous en serez honteux. Si vous êtes avec votre femme, il l'insultera. S'il pleut, il arrêtera sa voiture à la partie la plus large du ruisseau que vous avez à traverser.

Que faire?
Vraiment, c'est inquiétant.
Malheureusement cet impôt anormal, inique, inouï, est basé sur la vanité. Aussi a-t-il des chances pour s'éterniser. On aime généralement mieux passer pour n'importe quoi que pour un homme pauvre. Ecoutez deux voyous qui s'engueulent. Les malheureux sont pauvres tous deux; cependant vous ne tardez pas à entendre l'un dire à l'autre en montrant sa chaussure éculée :

« Va donc, hé! pouilleux! tu n'as seulement pas de quoi acheter des souliers! »

Pauvres gens! ils se reprochent avec bonheur la seule chose qui devrait les faire pleurer ensemble en se donnant la main. Mais, que voulez-vous? la vanité, la sacrée vanité est là, et je vous le répète, c'est sur cette plaie humaine qu'est fondé le scandale du pourboire. Ce scandale est tellement passé dans nos mœurs que c'est à peine si un homme qui entre au café pour boire un verre de bière bien nécessaire, bien utile, non pas pour s'amuser, mais simplement parce qu'il a soif, verre de bière qu'on lui vend déjà cinq ou six fois sa valeur, c'est à peine, dis-je, si cet homme, quand il aura donné une pièce de dix sous et qu'on lui rapportera deux sous, osera les reprendre sur la table de marbre et les replacer dans sa bourse. Et le garçon! il faut le voir! C'est à lui, ces deux sous. On les lui vole en ne les lui donnant pas! Il les a apportés, c'est vrai, mais bien sûr qu'on lui les rendrait. Il les croit si bien à lui qu'il ne trouverait rien d'étonnant à ce que la dame de comptoir, au lieu de les lui confier pour les remettre au client, les mit de suite dans le tronc sans l'assentiment de celui-ci. Et quand les deux sous sont dans la bourse, quand il est sûr qu'il est volé, qu'il est frustré, qu'on le prive d'une somme d'argent qui est à lui, qu'il a versée le matin au comptoir, quand il est bien sûr de ça, il lance au consommateur un coup d'œil, quel coup d'œil! et un sourire, quel sourire! et se retire en disant simplement : « Merci, monsieur. »

Il y a bien des choses dans ce « Merci, monsieur. » Il y a du reproche, de l'insulte, du mépris, de la pitié, de l'orgueil. Il y a de tout, mais rien de bien bon. Ça veut dire : « Mais, misérable, puisque tu n'as pas d'argent, que viens-tu faire ici? Pourquoi te permets-tu de prendre part aux plaisirs de gens qui ont de quoi se donner deux sous en surplus de la drague qu'on leur vend si cher? Mais tu es un voleur, un ignoble voleur, d'autant plus ignoble que je ne puis me venger de toi qu'en l'insultant, et encore bien doucement de façon à ce que personne que toi ne s'en aperçoive. Mais tu es un lâche! tu me prends impunément deux sous dans ma poche, sûr que tu es de l'impunité. Mais, vil animal, si nous n'étions pas ici, je te dirais mille injures; ah! je t'empêcherais bien de venir me prendre mes deux sous, si nous n'étions pas ici. Ah! je te flanquerais un bon coup de poing, un bon coup de pied, là, dans la jambe, puis, etc., etc. »

Écoutez, il n'y a pas loin de là à l'assassinat. Mais l'habitude, la sotte habitude du pourboire ne tombera que si tout le monde le veut bien. Il faudrait que chacun mit la vanité de côté, il faudrait qu'on s'unît, qu'on s'entendît.

Je voudrais une société que j'appellerais : Société pour l'abolition de la sotte coutume du pourboire. Chaque membre aurait dans sa bourse une petite médaille portant d'un côté le nom de la société, de l'autre côté un numéro d'ordre, le numéro d'inscription du porteur sur le registre de la société. Car il faudrait s'inscrire et signer, et s'engager sérieusement à ne jamais donner de pourboire que dans un cas de force majeure, comme par exemple dans le fossé des fortifications, à un grand et gros cocher armé d'un couteau ou à un garçon qui a rendu un petit service, comme celui d'aller porter une lettre ou de donner de l'encre et du papier pour écrire; et, quand le garçon vous demanderait son pourboire, on lui ferait voir sa médaille en lui disant :

« Mon garçon, vous voyez, ça m'est défendu. »

Ce serait drôle. Bientôt les garçons entre eux, quand ils se disputent à l'office, se diraient comme le *ne plus ultra* de l'insulte :

« Tais-toi donc, malheureux, t'as sans doute une médaille. »

Les membres de cette société deviendraient un épouvantail pour les cafetiers, les restaurateurs, les maîtres de bains, les cochers de fiacre, et autres exploités. Peu à peu le nombre des membres s'augmenterait. On en verrait partout, et en entrant dans un café, on serait soumis, de la part du patron et de ses employés, à un examen sévère. « A-t-il une médaille? » Cette question serait dans tous les yeux, sur toutes les lèvres. « A-t-il une médaille? » C'est-à-dire : faut-il, oui ou non, cracher dans son grog pendant le trajet de l'office à la salle? Voilà toute la question résumée en ces quelques mots.

Eh! bien, moi je dis que ça serait drôle.
Je trouve que ce serait si drôle que je prends dès à présent l'idée sous ma protection et que je me fais fort de la mener à bien, si vous voulez me suivre.

Et si cette idée vous sourit, écrivez-le-moi (franco) rue de la Pépinière, 49, à Montrouge. — Je me charge du reste.

Quant à moi, que vous adhérez ou non, à partir d'aujourd'hui je ne donnerai pas de pourboire au garçon quand j'irai au café.

Tant pis : le monde croulera s'il veut, ça m'est égal.

Edmond MAGNAC.

C'est aujourd'hui, 3 octobre, qu'apparaît la *Lanterne indépendante* de notre ami et collaborateur G. Richardet, avec la collaboration de MM. LERMINA, JULES VALLÈS et VERMOREL.

On annonce que Victor Hugo doit y verser sa goutte d'huile.

Elle fera clair!

L'ESPRIT DE LA PROVINCE

Revue de la presse départementale.

« Le jeune comte de Bute, nous apprend le *Petit Marseillais*, vient d'être converti au catholicisme. »

« Le nouveau baptisé à vingt millions de revenus. »

A la bonne heure! il fallait donc le dire plus tôt! — Et je comprends très-bien que les fonctionnaires d'une religion qui compte parmi ses plus fervents adeptes — la douce et pudique Isabelle II, — aient fait... ce qu'il on fait en pareil cas, pour attirer dans son sein, le sein de la religion, un blason si richement doré!

Au moins voilà une conversion qui rapportera honneur et profit!... profit surtout, si l'on songe aux nombreux pas que l'on fera certainement danser à ce futur zouave pontifical sur la corde raide de la reconnaissance.

Et pourtant!... si je prouvais, qu'avec ses vingt millions de rente, le comte de Bute ne pourrait payer que tout juste l'imposition des portes et fenêtres appartenant au fameux duc de Manchester?...

Le duc de Manchester a une fortune nette de — 3,000,000 fr.

TROIS MILLIARDS!

C'est-à-dire CENT CINQUANTE MILLIONS DE REVENU ANNUEL.

Ce qui fait par jour... 410 959 francs.
— par heure. 17 123 —
— par minute 280 —

Atch... et en voilà pour cent sous!
C'est joli! un homme qui avant son déjeuner peut consommer une centaine de mille francs sans indigestion...

Et dire que ce Monsieur est protestant, qu'en mourant il n'enrichira pas le moindre couvent, n'engraissera pas le plus petit moine (rien du Savoyard), c'est hors nature!

De deux choses l'une : ou le bon Dieu est républicain ou il est injuste.

Continuons cet intéressant petit travail.
Il est prouvé qu'un honnête homme peut vivre heureux avec 2,500 fr. de rente, soit un capital de 50,000 fr.

Partant de là, j'ai calculé que la fortune du duc de Manchester pourrait mettre à l'abri de la misère et — partant — des mauvaises passions, 60,000 personnes.

SOIXANTE MILLE ÊTRES HUMAINS.
C'est-à-dire, la population d'une ville de premier ordre.

L'Union libérale de Tours publie une lettre bien drôle :

« Monsieur,
« Ma famille est originaire du Var, bien que j'habite la Touraine depuis longtemps.
« Jouissant de la considération et de l'estime de tous ceux qui me connaissent, je viens vous déclarer ici n'avoir rien de commun avec cet indigne Martin, dit Bidauré, dont la mort occupe depuis si longtemps la presse française.

« Tours, le 22 septembre 1868.
« MARTIN.
« Capitaine en retraite des pompiers du Var. »

Assurément voilà un pompier qui brûle d'aller à Nanterre.

Ce Brave Martin qui a peur qu'on le confonde avec Bidauré!

Mais, candide pompier, vous oubliez trop, ce me semble, les premières notions de la modestie! Comment avez-vous pu espérer un instant qu'il y avait plus d'un « Martin » à la foire, qui...
Candide pompier, va!...

UN PRÊTRE... COMME IL N'EN FAUT PAS.

Dans sa séance du 7 septembre, la Cour d'assises d'Anancy a eu à juger François-Georges, ancien curé, âgé de 77 ans, accusé de viol sur un enfant du sexe masculin et qui n'avait pas plus de 12 ans. Le coupable, prêtre indigne, a été condamné à 10 ans de travaux forcés. Il avait subi déjà une condamnation à 10 ans à Cayenne pour avoir soustrait, étant curé, des valeurs à une de ses paroissiennes. Le crime pour lequel il vient d'être condamné a été commis à Evian il y a environ 2 mois.

Les rédacteurs de la boutique sont en liesse. Ils ont leur 48... tième numéro du *Refusé*. Et Frantz qui n'y est pas! Doit-il rager!

PE-NEY.

THÉÂTRES

Je ne sais si le Grand-Théâtre finira par remuer, mais depuis longtemps *l'autre ne va guère!*... Les reprises des *Mousquetaires*, de la *Vie de Bohème*, du *Marquis de Villemor*, vieux habits, vieux galons dont la foule s'est fort peu souciée!... En revanche, les Variétés et M. Lamy ont été de mode.

Fleur de thé fera-t-elle enfin hausser les actions de ces infortunés Célestins?... En attendant, leurs banquettes se lamentent dans le désert!...

Et pourtant, l'autre soir, c'était le *bénéfice* d'une artiste aimée du public lyonnais! et Bondonis avait le diable au corps! et, par extraordinaire, la comédie était jeune et honnête!...

Mais, c'est tout!... X.

Correspondance.

F. L. R. — II. I — II. I — II. I.
M. de B. — Lui, riposter!... avec quoi?... avec son pistolet de bois et son sabre de paille?...

E. RAVEL. — C'est déjà fait, mais on pourra y revenir.
UN BÉGUIN. — Fallait nous inviter!...

JULES DORNAY. — Ce sont des antiquités à faire pâmer de plaisir la *Revue du Lyonnais*.

G. BANGON. — Pourquoi le nom sans l'adresse?... elle est indispensable... venez donc au bureau...
A. C. — Pour les simples initiales le crédit est mort!...

A TOUTES LES LETTRES DE L'ALPHABET. — Même avis!...
ANNÉ BRACK. — Brack n'a pas saisi complètement le sens de votre pieuse *monition*... n'importe, il tâchera d'en faire son profit.

L'A... — A boire!... le pot est à sec!...

Chez tous les libraires

ALMANACH DES

CAFÉS-CHANTANTS

Par Jules CÉLÈS.

Contenu de l'Almanach :
CALENDRIER LYRIQUE indiquant la fête de tous les chansonniers, musiciens, chanteurs et chanteuses célèbres; avec un pronostic d'hygiène pour chaque jour de l'année.

HISTORIQUE DES CAFÉS-CONCERTS.
NOS ARTISTES (*côté des dames*), Thérèse, Suzanne Lagier, Marie Ladourcade, Augustine Kaiser, Marguerite Baudin, Risette, Anne Noble, Louise Busseuil — indications, âge, notices bibliographiques.

NOS ARTISTES (*côté des hommes*), Joseph Kelm, Brunet, Plessis, Pacra, Jules Perrin et Chaillier.
PIERRE DUPONT, biographie inédite.

GALERIE DES CHANSONNIERS LYONNAIS (19 binettes).
LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DE MUSIQUE.

LES ARTISTES ET LE PUBLIC DES CAFÉS-CONCERTS, scènes stéréotypées, etc., etc.
Prix : 50 centimes.

En vente chez tous les libraires

HISTOIRE

DE

LA MISÈRE

OU LE

PROLÉTARIAT A TRAVERS LES AGES

PAR

JULES LERMINA

Le Propriétaire-Gérant : J.-N. CLERC.

LYON. — IMP. D'ARMÉ VINGTNIÈRE, RUE BELLE-CORDIÈRE, 14.